

Accès pour les Personnes à Mobilité Réduite : les contraintes des réglementations pour le bois en France

La problématique des conséquences de la **réglementation PMR** sur les bâtiments à ossature bois a été exposée lors de la dernière journée technique organisée par l'[Afcobois](#) le 22 mai dernier.

Problématique des surbaux, terrasses et escaliers

La **réglementation PMR** a entraîné certaines incompatibilités et certaines contraintes dans les bâtiments. Toutefois, cette réglementation doit être respectée et des solutions doivent être apportées pour les bâtiments à ossature bois.

Les pièges les plus courants sont les nouvelles exigences de **largeur des portes et couloirs**, qui sont à prévoir bien en amont pour éviter les surprises sur chantier (déplacer une porte pour être conforme à la réglementation, qui entraîne le déplacement d'une cloison puis le déplacement des conduits techniques...).

Un des **problèmes majeurs impactant l'ossature bois** est la mise en œuvre disgracieuse du **surbot**. En effet, la réglementation impose un **dénivelé de 2cm** maximum entre l'extérieur et l'intérieur. Le DTU 41.2 impose une hauteur minimale de 20cm entre le sol et la première lame de bardage en extérieur (**aucun élément de bardage ne doit se trouver à moins de 20cm du sol**). De plus, ces surbaux sont une contrainte supplémentaire pour l'étanchéité des bâtiments, et ne permettent pas de gérer correctement les ponts thermiques à ce niveau.

Des solutions et des adaptations bienvenues

Plusieurs solutions ont été abordées lors de cette journée technique pour supprimer ces surbaux et les dénivelés de terrasse :

- bardage de classe 4, jusqu'à montants et lisses classe 4 de l'ossature?
- planche à pourrir en bardage (premières planches démontables pour être changées facilement)
- bande d'arase avec relevés étanches (emmailloter les pieds de mur)
- caniveaux
- passerelles d'accès terrasse.

Les professionnels présents lors de cette journée technique construction bois ont fait appel aux organismes pour **adapter notamment les DTU aux exigences de ces nouvelles réglementations**.

Certains concepteurs présents ont exposé les solutions mises en œuvre de leur côté, notamment par la **mise en place de caniveaux tout le long de la maison** pour permettre le ressuyage des lames de bardage et des structures bois ou encore la **pose de drain** (correctement posé...) **au niveau des pignons** quand le coût des caniveaux est trop élevé, et la **mise en place de cailloux fins** avec gravier au dessous posé en pente pour permettre l'évacuation des eaux et empêcher la remontée d'eau sur les lames de bardage par capillarité.

Audrey Martin, Ingénieur ENSTIB à Nord Picardie Bois

Chargée de missions animation et développement technique de la filière bois

www.nord-picardie-bois.com

Partenaires au projet :



Avec le soutien de :

